

# Conseil d'Administration du 13 janvier 2011

## Introduction à la discussion – Gilles PINATO

---

Cher(e)s Camarades,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe de l'ANCAV-TT, une Bonne Année 2011, pour vous et tous vos proches. Et pour les militants que nous sommes, le terme de Bonne Année revêt une dimension particulière. Qu'elle soit ce que nous souhaitons, dépend pour beaucoup de ce que nous allons entreprendre pour permettre la plus large expression du « tous ensemble », condition incontournable pour obliger le Gouvernement à prendre en compte les revendications.

C'est, pour ce qui nous concerne et dans notre domaine d'activité, ce à quoi nous allons nous atteler dès ce premier Conseil d'Administration de notre mandature.

Nous vous proposons qu'il se déroule en deux temps : une première discussion sur le déroulement de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale et sur la situation dans laquelle nous allons engager la mise en œuvre des décisions prises, puis Marie aura la charge de vous présenter le bilan du budget 2009/2010 et les propositions pour 2010/2011.

Je resterai donc, pour ma part, sur le premier sujet à l'ordre du jour qui a pour objectif de nous permettre collectivement de dégager les enseignements de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale, de définir ensemble les grands axes de notre Plan de Travail et d'adopter une répartition des tâches au sein de notre Conseil d'Administration.

### **Enseignements de la 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale**

En tout premier lieu, je souhaiterais rapidement revenir sur les conditions dans lesquelles nous l'avons tenue, et j'ajouterai même très correctement tenue. Après nous être interrogés avec les Membres Fondateurs sur l'opportunité d'engager nos travaux dans un moment d'intenses luttes sociales, la réponse s'est imposée d'elle-même : dès lors que l'action de notre Association est de porter la revendication du droit à des vacances de qualité pour tous, celle du droit au départ, il n'y a ni incompatibilité, ni contradiction à tenir l'acte démocratique qui nous permettra d'aller vers le développement de la lutte autour de ces questions.

Je pense que plus personne n'a de doute aujourd'hui. Nous avons fait ce que nous avons dit : tenir dans un même mouvement l'axe de la mobilisation et les travaux de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Nous avons d'ailleurs pris part, dans les conditions déterminées avec l'ensemble des Délégués, à la manifestation du 19 octobre à Draguignan.

Beaucoup de nos Adhérents ont découvert ce beau Village de Ramatuelle et, ce faisant, un certain nombre nous ont fait savoir qu'ils y deviendraient volontiers copropriétaires.

L'initiative sous la responsabilité de la Société Civile « Le Yotel » a été un vrai succès. Rassembler avec les Délégués à l'Assemblée Générale 250 Cogolinois, leur permettre de débattre ensemble de l'avenir du Yotel et, par extension, de ce qu'il faut mettre en œuvre pour développer nos autres Villages, laissera une empreinte au-delà de l'initiative elle-même, tout comme la réception organisée par les équipes des Sociétés Civiles, et la soirée avec Manu DIBANGO ont marqué les esprits.

Cette initiative, pleinement inscrite dans les travaux de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale a été vécue comme telle et restera longtemps dans nos mémoires.

Elle a fortement contribué à ce que le Maire de Cogolin entende notre doléance sur l'après 2012 pour que le Tourisme Social continue d'avoir sa place dans le golfe de Saint Tropez. Même si nous ne sommes pas encore au bout de notre objectif revendicatif, il n'en reste pas moins que cet événement constitue un point d'appui considérable pour l'atteindre.

En second lieu, je pense que le choix et le style de préparation de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale ont largement contribué à sa réussite. Le processus que nous avons engagé en lien avec nos Associations de proximité, les Organisations de la CGT et la NVO, pour élaborer dans le débat le plus large possible les orientations de l'ANCAV-TT, la volonté réaffirmée de nous tourner résolument vers un plus grand nombre de Collectivités, d'adhérents ou non, définissent, je crois, les choix de vie que nous avons fait pour notre Association et que nous avons besoin d'encore mieux impulser pour inscrire l'avenir de notre Pôle dans une dynamique de développement nous mettant en capacité de répondre aux besoins d'un toujours plus grand nombre de salariés, retraités, privés d'emploi, et notamment aux besoins de ceux qui à ce jour sont dépourvus de CE, COS ou CASC.

Sans revenir sur tout ce que nous avons fait depuis la 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale, et que vous avez pu voir pour un grand nombre d'entre vous, très rapidement il est vrai, dans le Bilan d'Activité projeté à l'ouverture de l'Assemblée Générale, voyons bien que cela n'a pu se réaliser que parce que nous avons su associer dans la démarche, un plus grand nombre de Membres du Conseil d'Administration, d'Adhérents et surtout nos Organisations, sur les territoires et dans les Fédérations.

Chacune, chacun des participants s'est saisi des problématiques qui ont été soulevées dans cette préparation et a été partie prenante des réponses à construire.

Comme le disait un titre de « PARTIR », « Débattre sans tabou, sans non-dit ». C'est bien ce que nous avons vécu.

C'est, je pense, tout le mérite du processus démocratique que nous avons engagé qui nous a permis, ensemble, d'être mieux à même de définir les orientations sur lesquelles pouvaient se rassembler les différentes composantes de notre Pôle.

Au regard de ce que je viens d'évoquer, permettez-moi de pointer 3 questions :

- La participation
- Le déroulement des travaux
- Les décisions prises

## **La participation**

Les indications que nous avons eues au Conseil d'Administration qui a précédé notre Assemblée Générale, le 15 septembre dernier, nous laissaient envisager une progression de la participation par rapport à la 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Du fait des luttes intenses qui battaient leur plein en septembre et octobre, 70 inscrits représentant 30 Collectivités n'ont pu venir.

Avec ses 297 participants au total, dont 68 assistaient à leur première Assemblée Générale, nous pouvons aisément penser que l'objectif de 400 participants que nous nous étions fixé aurait pu être atteint. N'est-ce-pas là également la marque du poids que prend de plus en plus l'ANCAV-TT ?

## **Rajeunissement/Féminisation**

C'est, je crois, le seul rendez-vous manqué de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Décidément, sur cette question, nous ne sommes toujours pas au « top niveau ». Nous pourrions, c'est vrai, nous cacher derrière le fait que nous ne sommes que le reflet de ce qui se passe de ce point de vue dans notre syndicalisme, mais nous ne pouvons rester « l'arme au pied » sur cette question importante qui touche au renouvellement des cadres de notre Association. Il nous faudra donc y travailler durant les trois années à venir.

## **Déroulement des Travaux**

Bien que sachant que l'initiative du Yotel prendrait une demi-journée de nos travaux, nous avons fait le choix de privilégier les débats par Carrefours qui nous ont permis d'approfondir notre propre réflexion sur les Résolutions. Au-delà du fait qu'ils aient été majoritairement approuvés, les débats en Carrefours ont favorisé une large expression.

Il nous faudra cependant dans l'avenir trouver la meilleure articulation possible entre débats en Carrefours/débats en plénière pour ne pas engendrer de frustration.

Les différentes Commissions, Mandats, Votes, Bilan Financier, Cadres, nous ont, je pense, permis d'aller à l'essentiel.

Un tel Déroulement des Travaux a représenté un gros effort de travail collectif, d'attention soutenue de l'ensemble des participants, mais c'est aussi ce qui a donné de la visibilité à l'ensemble de notre Projet.

Nous pensons que c'est sur cette même lancée que nous devons concevoir l'organisation de notre 11<sup>ème</sup> Assemblée Générale, voire celle de toutes les Rencontres que nous allons mettre en œuvre.

Vous livrerez, dans la discussion, votre propre appréciation.

## **Le Document d'Orientation et les décisions prises**

Le contenu des débats en Carrefours sur l'orientation et l'état d'esprit avec lequel les 3 Résolutions et l'Accord cadre national définissant les contours des futures Conventions à établir entre les Associations et leurs Partenaires ont été enrichis, méritent que l'on s'y arrête.

Il est clair que la préparation en amont, le travail collectif sur les 4 documents ont mis les adhérents en capacité de jouer pleinement leur rôle dans l'élaboration de ceux-ci. C'est en effet une première pour l'ANCAV-TT d'avoir préparé le contenu de ces documents par un premier texte posé à la forme interrogative permettant de passer du questionnement au projet.

Si la qualité du travail et de la réflexion ont permis d'améliorer sensiblement les textes d'orientation, ils ont également permis à l'ensemble des participants de se rassembler dans la clarté, sur les choix proposés, débattus et approuvés, au sein du Pôle mais également à tous les niveaux de l'Organisation puisque notre journal « PARTIR » est couplé avec la NVO.

Chacune et chacun a bien perçu les enjeux et la nécessité de construire des réponses pour faire avancer concrètement l'exigence revendicative du droit au départ en vacances pour l'ensemble des salariés, retraités, privés d'emploi.

Bien entendu, conquérir ce droit nous pose toutes les questions que nous avons soulevées. Je pense que les documents débattus, apportent de manière simple, concrète, lisible, un éclairage sur ce que nous avons besoin de travailler et dans quelle direction nous devons porter nos efforts si nous voulons que notre Pôle puisse correspondre encore mieux au salariat de notre pays tel qu'il est aujourd'hui.

En disant ceci, je pense à la mise en œuvre de nos Résolutions.

Les 3 Résolutions sont complémentaires, indissociables les unes des autres car elles ne pourront être mises en œuvre que si nous les travaillons en les conjuguant ensemble.

Notre axe essentiel c'est le développement de nos Associations de proximité pour pouvoir répondre au droit aux vacances, au droit au départ.

Cela implique de faire partager par toutes les composantes du Pôle, les valeurs portées par notre Assemblée Générale et les décisions qui y ont été prises, et que nous agissions ensemble pour leur mise en œuvre.

Je ne reviendrai pas ici sur chacun des éléments contenus dans nos 3 Résolutions, mais sachons que nous avons du « pain sur la planche » comme on dit, pour les faire vivre.

Chaque Membre du Conseil d'Administration, là où il se trouve, dans son Département, sa Région, sa Fédération, sera le mieux à même de porter les décisions de la 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Dans l'année 2011, nous réaliserons les outils nécessaires pour mettre chacune et chacun en capacité de déployer les orientations de l'ANCAV-TT. C'est cette volonté que tentent de traduire les nouveaux Statuts sur deux aspects importants :

- Encore plus responsabiliser toute la Direction de l'ANCAV-TT, et donc chaque Membre du Conseil d'Administration sur la mise en œuvre des orientations.
- Elargir le champ d'intervention des Collectivités, Associations et Organisations Syndicales dans le droit aux vacances, aux loisirs, à la culture.

Je pense que c'est dans la mise en œuvre de cette démarche que chacune et chacun trouvera sa place dans le processus que nous allons construire ensemble.

Dans le prolongement des débats et des décisions, l'Assemblée Générale a élu une nouvelle Direction de 102 Membres dont 23 inaugurent leur première mandature.

Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des éléments livrés par Eric JUNCKER dans le rapport de la Commission des Candidatures, mais nous nous devons d'être lucides sur les efforts encore à entreprendre pour gagner à un large renouvellement au sein de notre Pôle, à la fois dans les Sociétés Civiles et dans nos Associations, pour construire le Conseil d'Administration qui sera proposé à notre 11<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Avec une politique des Cadres liée à celle de notre Organisation, l'ANCAV-TT, si les mêmes difficultés nous traversent, il y a besoin d'apprécier que depuis notre 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale nous avons renouvelé la totalité des Membres du Conseil d'Administration. Pour autant nous ne sommes pas quitte car comme je le disais tout à l'heure, il reste beaucoup à faire sur Jeunes et Femmes.

Pour perpétuer une bonne tradition, nous saluerons à l'issue des travaux des travaux de ce 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration, les 22 Camarades qui l'ont quitté à notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

## **Plan de travail**

Au regard de ce que je viens de dire, je vais maintenant vous présenter les propositions du Plan de Travail qui découle des décisions prises à l'Assemblée Générale.

Leur mise en œuvre exige de la Direction de l'ANCAV-TT un travail très collectif et une disponibilité et implication de tous ses Membres si nous voulons, tous ensemble, réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Plan de Travail que nous vous proposons s'inscrit dans cet état d'esprit. Il comporte plusieurs axes :

### **1/ Dans la période qui s'ouvre, nous avons besoin de travailler en priorité sur les deux objectifs soulevés dans le rapport :**

- **La demi-journée d'étude sur Jeunes/Adolescents** que nous souhaitons construire avec nos partenaires pour donner aux CE, COS, CASC les outils nécessaires à leur engagement dans des activités spécifiques donnant du sens et du contenu aux vacances, loisirs, sport et culture pour ces catégories. Le Secrétariat a eu une première réflexion autour de cette demi-journée d'étude dont Didier, qui en a la responsabilité, vous fera part. Une note vous a été remise dans vos dossiers.
- **L'initiative solidaire avec le Secours Populaire** qui a pour objectif, en s'appuyant sur tous les acteurs du Pôle et nos Partenaires, de faire partir 1 000 familles en vacances pendant une semaine. Là aussi, Eric qui en a la charge au sein du Secrétariat, vous fera état de nos réflexions et une note vous a également été remise.

### **2/ Elargir le nombre d'adhérents de l'ANCAV-TT, ainsi que ceux de nos Associations.**

Pour cela, nous vous proposons de rencontrer l'ensemble des adhérents et tous les copropriétaires de notre Pôle, en y associant les Associations de proximité et le Mouvement Syndical.

Bien entendu, nous assurer aussi, dans ce Tour de France, de cibler un certain nombre de CE, COS, CASC qui à ce jour, comptent dans les localités mais ne travaillent pas encore avec le Pôle. C'est dans ce cadre là que nous avons acheté le fichier de tous les CE de France.

Cet outil est un investissement qui doit nous permettre un réel développement de nos adhérents pour peu que nous nous en saisissions tous ensemble et chacun d'entre nous dans ses responsabilités. C'est une véritable pépite pour aller à la rencontre des élus et mandatés.

Un autre outil de développement, et pas des moindres, ce sont les Assemblées Générales des Associations. Un grand nombre d'entre elles vont rapidement se tenir, nous vous proposons de tenter d'y associer tous les copropriétaires et, avec l'accord de nos Présidents d'Associations, les CE, COS, CASC qui à ce jour ne sont pas encore adhérents de notre Pôle.

### **3/ Travailler la mise en œuvre des 3 Résolutions :**

Le compte-rendu de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale paru dans le « PARTIR » est un véritable outil pour aller largement au débat, preuve s'il en fallait que nous avons eu raison de concevoir notre journal comme un supplément à la NVO. Nous avons, en votre nom, remercié la NVO sur la qualité du travail effectué.

Pour la mise en œuvre concrète des Résolutions, nous vous proposons de constituer des Collectifs d'impulsion sous la responsabilité de nos outils de réflexion et dont l'orientation de travail sera donnée par le Conseil d'Administration. Chacun de ces Collectifs sera pris en charge par un Membre du Secrétariat de l'ANCAV-TT. Vous trouverez dans vos dossiers les propositions de composition de ces Collectifs :

- Résolution N° 1 : Patrimoine
  - ↳ Sous la responsabilité du Conseil du Patrimoine et d'Eric JUNCKER pour le Secrétariat
- Résolution N° 2 : Carte Loisirs
  - ↳ Sous la responsabilité du Conseil Associatif et de Marc OLLIVIER pour le Secrétariat
- Et pour la Résolution N° 3 : Maison Commune du Tourisme Social
  - ↳ Sous la responsabilité des Membres du Conseil d'Administration du Collège Organisations de la CGT et d'Isabelle MASSARD pour le Secrétariat

Nous vous proposons également de revivifier le Collectif « Animation Culturelle » qui travaillera sur le contenu de l'animation. Cela est bien entendu important pour l'activité de nos Villages de Vacances, mais aussi pour celle de nos Associations. Une véritable politique culturelle élaborée en commun par l'ensemble des acteurs de l'ANCAV-TT sera un marqueur de notre identité et de notre différence. Il faut maintenant définir les contours et finaliser un projet dans les valeurs qui nous animent.

Dans ce sens, ce Collectif pourrait, à chaque fois qu'il le souhaite, s'entourer d'invités susceptibles d'aider à la réflexion et à l'impulsion.

Dans sa composition, nous pensons qu'il faudrait une participation permanente de la Fédération du Spectacle et de TOURISTRA, celle d'un Président de Société Civile et d'un Président ou Directeur d'Association, et pour le Secrétariat, Marc.

### **4/ Conquérir de nouveaux territoires.**

Nous savons que pour répondre aux besoins du plus grand nombre, dans la proximité, notre Réseau Associatif est un outil incontournable.

Nous devons avoir la préoccupation de « couvrir » tout le territoire, c'est pourquoi, sur ce point important, nous ciblons deux Régions : l'Alsace et la Picardie. Sur cette dernière, un travail a déjà été commencé en lien avec les Organisations de la CGT. Il faut maintenant que la Région et les Unions Départementales décident de sa mise en place.

Dans le même temps, il y a nécessité d'aider, de conforter ce qui existe. Nombre de nos Associations sont en difficulté pour se redéployer, ce qui les fragilise financièrement pouvant aller jusqu'à remettre en cause, pour certaines d'entre elles, leur existence. Nous nous devons de mettre en place partout un plan de conquête dans un double mouvement : mieux correspondre aux attentes du salariat sur leur territoire et, du même coup, jeter les bases de leur pérennisation.

## **5/ Travailler à de nouveaux projets.**

Il est nécessaire que les Membres du Conseil d'Administration soient partie prenante de la bataille pour gagner l'investissement d'un plus grand nombre de CE, COS, CASC dans le Pôle de l'ANCAV-TT. Pour cela, Eric proposera la mise en place d'une demi-journée d'étude permettant de vous donner les éléments qui vous mettront en capacité demain d'aller vous aussi à la conquête de nouveaux investisseurs du Pôle.

Bien entendu, en inscrivant cela dans la mise en œuvre de la Résolution sur le Patrimoine. A ce jour nous travaillons sur 3 nouveaux projets :

- En Bretagne, sur la presqu'île de Crozon, en lien avec VVF, un Village de 36 Gîtes.
- Dans les Pays de Loire à Saint Georges de Didone, un Village de 300 Lits.
- En Ile de France, à Saint Ouen, construction d'une Résidence Hôtelière de 150 Lits.

Dans le même temps, il nous faut poursuivre les investissements sur un certain nombre de Villages déjà existants au sein du Pôle. Je pense notamment au Mont Dore et Mesquer pour lesquels c'est la seule condition pour dépasser le « point mort ».

## **6/ Mieux impliquer dans notre Pôle les Fédérations.**

Pour cela, nous vous proposons de cibler 3 d'entre elles :

- La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
- La Fédération des Organismes Sociaux
- La FILPAC

## **7/ Nous avons fait évoluer nos outils de réflexion :**

- A) Le Conseil Associatif** est maintenant composé de tous les Présidents des Associations de proximité. Deux fois par an, celui-ci sera élargi aux Directeurs pour aider à la mise en œuvre des décisions politiques dans l'élaboration de projets partagés par tous.
- B) Le Conseil du Patrimoine** est composé de tous les Présidents de Sociétés Civiles, de 5 Camarades de CE, COS, CASC, d'un Représentant du Collège des Organisations CGT et d'un Représentant des CE non-copropriétaires.

Tous sont Membres du Conseil d'Administration. De plus, nous avons ouvert le Conseil du Patrimoine à toutes les Associations adhérentes à l'ANCAV-TT et qui ont du patrimoine, que ce soit en propre ou en gestion. C'est dans ce cadre là que nous proposons que se tienne le 8 février un Conseil du Patrimoine de nos Sociétés Civiles qui se poursuivrait le 9 février au matin avec l'ensemble des Associations ayant du patrimoine. Notre objectif doit toujours être celui du droit aux vacances pour tous et c'est dans ce sens que nous voulons aider toutes les Associations qui portent les mêmes valeurs que nous.

### **C) Le Conseil des Membres Fondateurs est composé de :**

- ✓ 1 Représentant de la Confédération
- ✓ 1 Représentant de chacune des Fédérations fondatrices, désigné par celles-ci (Métallurgie, Chimie, Mines-Energie, Transports, Cheminots), ainsi que du Secrétariat de l'ANCAV-TT.

Le rôle de ces Collectifs de travail est d'aider les Membres du Conseil d'Administration à mieux appréhender les questions qui nous sont posées, dans le sens des orientations que nous mettons en œuvre.

En ce sens, chacun des Collectifs devra approfondir les questions spécifiques dont il a la charge afin d'être force de propositions au sein de la Direction de l'ANCAV-TT.

Ces propositions de Plan de Travail et la répartition au sein du Conseil d'Administration des tâches qui en découlent vous ont été remises dans vos dossiers. Bien évidemment, cela ne sont que des propositions qui prennent en compte un découpage de la France en Grandes Régions.

C'est bien entendu le débat que nous allons avoir qui va nous permettre d'arrêter définitivement ce que nous entendons ensemble mettre en œuvre et comment.

Je ne prétends pas, dans cette introduction au débat, aborder toutes les questions ou interrogations. Elle a pour objectif de tracer des axes de travail qui, en les affinant ensemble, pourront donner vie aux trois Résolutions votées par les adhérents lors de notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Celles-ci peuvent réellement créer une dynamique au sein des artisans du Tourisme Social ainsi que dans notre corps militant, donnant à tous une visibilité de l'action que mène l'ANCAV-TT et à notre Association le statut d'acteur incontournable pour le développement et la pérennisation du Tourisme Social.

A vous la parole.